



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bilan

Question écrite n° 104796

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre déléguée au commerce extérieur de bien vouloir lui faire connaître l'évolution de la compétitivité de la France au premier semestre 2006 et après le redressement observé en 2005.

Texte de la réponse

Après le redressement observé en 2005 à la suite de trois années de détérioration prononcée, la compétitivité de la France marque le pas dans la première partie de l'année 2006 sous l'effet de l'appréciation du change. La hausse de l'euro survenue au premier semestre vis-à-vis de la quasi-totalité des devises de nos partenaires commerciaux pèse sur le positionnement concurrentiel des exportateurs français tant en termes de coût que de prix. Après le recul de - 0,8 % enregistré en 2005 en moyenne, à la suite des fortes appréciations successives observées entre 2002 et 2004, le taux de change effectif nominal de la France vis-à-vis de nos 42 principaux partenaires commerciaux s'est apprécié de + 0,4 % en moyenne au premier semestre 2006. Cette évolution résulte d'un mouvement de hausse de l'euro observé depuis le début d'année 2006 vis-à-vis de la quasi-totalité des monnaies. Face au dollar, la devise européenne, après avoir marqué une baisse de près de - 12 % au cours de l'année 2005, s'est inscrite en hausse de + 6,7 % entre décembre 2005 et juin 2006. Calculée en glissement entre le point bas de décembre 2005 et juin 2006, la hausse du change effectif nominal de la France atteint + 2,1 %. Le dollar apporte la plus forte contribution à ce mouvement (à hauteur de + 0,7 point) ainsi que les devises d'Asie émergente et d'Amérique latine qui lui sont liées (respectivement + 0,3 et + 0,2 point). Le yen et la livre sterling contribuent à cette hausse pour + 0,2 et + 0,1 point respectivement. Le contexte de change favorablement orienté au cours de l'année 2005 a contribué à la sensible amélioration de la compétitivité-prix, qui a gagné + 1,9 % en moyenne annuelle après les nettes pertes passées (- 2,4 % en 2004, - 4,2 % en 2003). Dans la première partie de l'année 2006, la compétitivité-coût de la France par rapport aux 24 pays de l'OCDE se stabilise, perdant - 0,2 % en moyenne au premier semestre (contre + 0,5 % au premier semestre 2005 et + 3,1 % au second). L'essentiel du repli provient de l'évolution des parités monétaires, dont l'impact est en partie atténué par la modération des prix des exportations françaises. Au premier semestre 2006, la compétitivité-coût de la France par rapport aux pays de l'OCDE est restée à un niveau supérieur de + 5,5 % au-dessus de sa moyenne depuis 1980, et de + 3,8 % au-dessus de sa moyenne depuis 1990. Après les fortes pertes subies au cours des années précédentes (- 1,7 % en 2004 et - 4,8 % en 2003), la compétitivité-coût s'est stabilisée en 2005. Au premier semestre 2006, la compétitivité-coût par rapport aux 24 partenaires de l'OCDE marque un recul de - 0,7 % en moyenne (contre - 0,2 % et + 0,9 % successivement aux premier et second semestres 2005). La compétitivité-coût de la France s'inscrit désormais à un niveau inférieur de - 1,7 % à sa moyenne de longue période, et de - 2,8 % à sa moyenne depuis 1990. Les autres principaux partenaires de la zone euro voient également leur compétitivité affectée par l'impact du change en début 2006. L'Allemagne a connu en 2005 une sensible progression de sa compétitivité, tant en matière de prix que de coût, et enregistre en première partie d'année 2006 une inflexion des évolutions. L'Italie et l'Espagne, pour leur part, n'améliorent pas leurs positions, qui n'avaient pas suivi d'orientation favorable au cours de l'année 2005. La compétitivité de l'Allemagne se maintient ainsi nettement au-dessus de sa moyenne depuis 1990, en termes de prix (+ 5,3 %)

mais surtout en termes de coût (+ 11,4 %). Pour l'Italie comme pour l'Espagne, la compétitivité s'inscrit depuis plusieurs années dans une tendance persistante à l'érosion et se situe désormais largement au-dessous du niveau moyen depuis 15 ans, soit pour l'Italie à - 20 % en matière de prix et - 7 % en matière de coût, et pour l'Espagne à - 8,4 % pour les prix et - 9,3 % pour les coûts.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104796

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 2006, page 9963

Réponse publiée le : 13 février 2007, page 1559